



**United Nations**

Office for  
Sustainable  
Development



**ECA**

**UN**  
environment  
programme



**GREEN GROWTH**  
Knowledge Partnership



**Western Africa Workshop on Waste Management and the Circular Economy: Bridging data gaps, enhancing technical capacity, and facilitating evidence-based policymaking to accelerate the Sustainable Development Goals**

# **Partage d'expérience sur les progrès et état des lieux de la gestion des déchets et l'Economie Circulaire au BENIN**

**ACCRA, ALISA HOTEL, du 26 au 28 août  
2025**

***Dr Calixte HOUSSOU,***  
*Ancien fonctionnaire de la Commission  
Nationale du Développement Durable  
Point focal Economie circulaire  
Chef du Service Attenuation  
des Changements Climatiques*

# Plan de présentation

01  
**Gestion des  
déchets**

02  
**Où en sommes  
nous au BENIN**

03  
**L'économie  
circulaire au  
Bénin: PAEC**

04  
**Pour la mise en  
oeuvre du PAEC**

05  
**Les Défis**

06  
**Besoins  
prioritaires pour  
relever les défis**

## I. Gestion des déchets au BENIN

**La gestion des déchets est l'ensemble des actions qui concourent à la maîtrise de l'itinéraire technique de valorisation des déchets.**



**Résultat obtenu:  
l'itinéraire technique de valorisation des déchets est maîtrisé de manière à en faire des ressources.**



# Le nouveau dispositif de gestion des déchets solides ménagers mis en place par l'Etat à travers la SGDS a pris en compte les principaux maillons : pré-collecte, collecte et transport, tri-valorisation et enfouissement.

Ce dispositif est déployé dans toutes les agglomérations urbaines et péri-urbaines avec **un taux de pré collecte et de collecte de 100% à terme, soit plus de 500 000 tonnes de déchets à collecter chaque année. Au total, 611 519 ménages pour une population estimée à plus de 2,3 millions** qui bénéficient des services de gestion des déchets solides.



**COTONOU, VILLE LA PLUS PROPRE D'AFRIQUE DE L'OUEST**

La SGDS est fière du récent classement des villes les plus propres et attractives en Afrique, établi par le magazine Jeune Afrique, qui place Cotonou en tête des villes les plus propres d'Afrique de l'Ouest et à la 6<sup>e</sup> position au niveau continental.

Ce classement illustre l'engagement constant de nos équipes, l'accompagnement soutenu du gouvernement ainsi que la participation active de chaque citoyen.

Engageons-nous davantage pour des villes plus propres.



**La transition progressive de l'économie linéaire des déchets à l'économie circulaire: il ne sera plus enfoui. Il devient une ressource, un intrant pour amorcer un nouveau processus. Il évite le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une**

**économie à un modèle économique circulaire.**



**Valorisation des déchets organiques en biogaz**

**et en compost**  
**Valorisation des sous-produits agricoles, tels que les coques de noix de cajou, en briquettes énergétiques ou en matériaux de construction répondre aux défis climatiques locaux grâce à l'utilisation de matériaux durables et créer des solutions de construction écologiques innovantes, tout en valorisant les ressources**



### **III. L'économie circulaire au Bénin: Le PAEC, où en sommes nous**

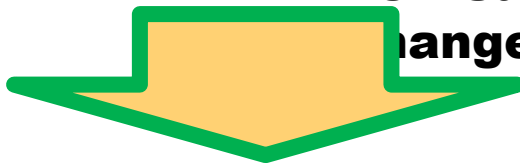
#### **Globalement...!**

- **Un cadre institutionnel, réglementaire et législatif national assez fourni.**
  - **De nombreux acteurs, tant publics, communautaires que privés intègrent déjà les principes de l'économie circulaire dans leurs activités au Bénin: l'exemple de la SGDS.**
  - **Plusieurs initiatives exemplaires ont été recensées dans les secteurs prioritaires retenus.**
  - **Des efforts de circularité intégrés au développement des activités de la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ), avec des infrastructures de traitement et de recyclage des eaux usées et de valorisation des déchets de**
- 

Le **PAEC 2025-2035** du Bénin est l'engagement politique du Bénin en faveur de l'EC et s'inscrit parfaitement avec les objectifs du **Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026)** mais aussi sa **Contribution Déterminée** au niveau National.



Le PAEC établit un cadre normatif et institutionnel solide pour soutenir la transition, en alignant les stratégies nationales avec **les ODD, notamment l'ODD 12 sur la consommation et la production durables et l'ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique.**



- **Forte adhésion des parties prenantes à prendre des initiatives d'EC identifiés,**
- **Engagement à mieux gérer la production de déchets et promouvoir une**

## Secteurs prioritaires

- **Agriculture et Foresterie**
- **Déchets Solides Ménagers et Assimilés**
- **Plastiques**
- **Transport et Mobilité**
- **Construction**

## Secteurs transversaux

- **Inclusivité**
- **Commerce, collaboration et capacités industrielle**
- **Education et renforcement des capacités**
- **Soutien aux entreprises et financement**

## Pour ce faire

- 1. Plusieurs consultations des parties prenantes pour l'élaboration et la validation du diagnostic;**
- 2. forte contribution des parties prenantes à améliorer la qualité du PAEC du Bénin.**
- 3. Assistance technique de la Facilité pour l'Économie Circulaire**

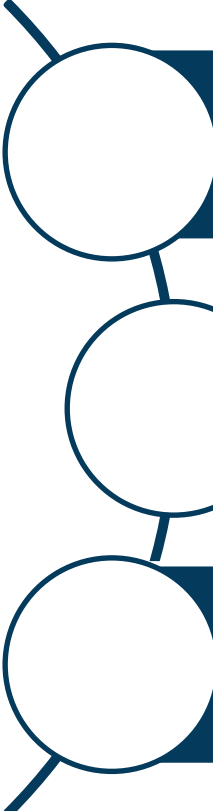


## **IV. Pour la mise en œuvre du PAEC: Objectifs et Actions**

**PAEC (2025 2035), articulé autour de 34 objectifs déclinés en 134 actions qui faciliteront la transition du pays vers l'économie circulaire.**

Deux principes directeurs ont été retenus comme base pour la mise en œuvre de ce plan d'action en faveur de l'économie circulaire au Bénin:

- ❖ **L'approche participative**
- ❖ **La recherche constante de la performance**
- ❑ **Plan de mobilisation des ressources**
- ❑ **Structure de gouvernance**
- ❑ **Suivi et évaluation**

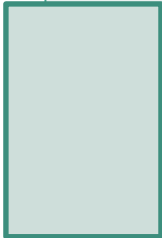


**Transformer les déchets ( secteurs prioritaires et transversaux du PAEC) en opportunités de développement local, de production d'énergie renouvelable et de création de valeur économique dans le cadre d'une bioéconomie circulaire nationale**

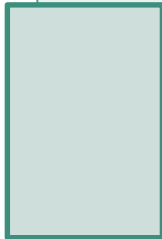
**Accroître l'efficacité et la portée de la lutte contre la pollution plastique par l'application rigoureuse de la législation, le développement d'infrastructures spécialisées et l'inclusion des acteurs impliqués dans la gestion des déchets plastiques**

**Renforcer la gouvernance, les infrastructures et les mécanismes d'innovations pour une gestion durable, inclusive et circulaire des déchets**

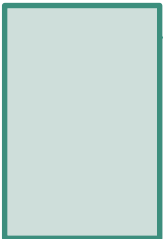
## **Pour les déchets solides ménagers et assimilés**



**Promouvoir la valorisation des déchets issus des transformations produits en de consommation**



**Soutenir les industries locales qui transforment les rebuts d'exploitation du bois en matériaux de construction**



**Lever les barrières à l'accès aux équipements de valorisation des déchets agricoles et forestiers**

## Pour les déchets plastiques

Développer et opérationnaliser un cadre national de la REP dans le secteur des plastiques afin de renforcer la gestion des déchets plastiques, en impliquant directement les producteurs dans le financement de la gestion de leurs déchets plastiques, répondant donc au principe de pollueur-payeur prévu par la loi

Stimuler la recherche appliquée et l'innovation technologique sur les alternatives au plastique, en appui aux centres de recherche

Accompagner la transition des industries existantes (emballage, distribution, agriculture) vers l'abandon progressif des plastiques à usage unique, l'adoption d'alternatives viables et localement produites.

## **En somme,**

- **L'économie circulaire au Bénin reste trop focalisée sur la gestion des déchets avec toutefois des taux de valorisation encore trop faibles;**
- **Nécessité de la mise en place de mesures structurelles pour appuyer la mise à l'échelle des initiatives existantes;**
- **Renforcer le cadre légal en offrant des soutiens financiers adaptés et investir dans les infrastructures, les transports, etc.....**





MINISTÈRE DU CADRE DE VIE  
ET DES TRANSPORTS  
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**Merci pour votre aimable  
attention**

**« ne laisser personne  
de côté »**